

Les textes reproduits dans chaque cas sont les originaux qui ont été approuvés par le gouverneur général ou l'administrateur et qui portent la signature du premier ministre ou du premier ministre suppléant. Quelques décrets du Conseil émanés des provinces ou découlant de décisions du Conseil exécutif de Terre-Neuve figurent dans ce premier volume.

Dans toute la série, on s'efforcera d'éviter les longueurs excessives et de dégager les politiques du jour de façon aussi exacte que le permettent les documents existants. On espère aussi sauvegarder l'équilibre entre les divers sujets et en faire ressortir les détails d'intérêt canadien. Dans les cas où existent différentes versions d'un même événement, des recherches prolongées ont été faites afin de reproduire de la manière la plus fidèle possible la relation originale. Certaines bizarreries et des erreurs évidentes sont accompagnées du mot *sic*. En ce qui concerne l'orthographe des noms, on remarquera que l'usage observé il y a un demi-siècle différait parfois de l'usage actuel. Dans les en-têtes des documents, on a indiqué d'ordinaire le poste ou la fonction, plutôt que le nom des personnes entre lesquelles avait lieu la correspondance. Les salutations finales et autres formules de politesse ont été abrégées. L'emploi de crochets est réservé aux observations des rédacteurs tandis que les parenthèses sont celles qui figurent déjà dans les documents eux-mêmes.

Les transcriptions de télégrammes étaient souvent non signées. Dans ce cas, le rang de l'expéditeur est indiqué dans l'en-tête, tandis que les dates d'exercice de sa charge figurent avec les noms dans l'index. Le même principe s'applique à l'identification des dépêches, mémorandums et autres documents dont les copies disponibles ne portent pas de signature. Toutefois, s'il existe un indice probant de l'identité de l'auteur d'un document, son nom—en l'absence d'une véritable signature—est indiqué entre crochets. Les dates que portent les télégrammes sont, dans certains cas, les dates de soumission à l'approbation; dans d'autres cas, il s'agit de la date d'envoi effectif.

Les rédacteurs interviennent rarement, laissant la parole aux documents. Des notes explicatives paraissent à l'occasion, pour renvoyer, tantôt à des documents insérés dans le même volume, tantôt à des documents qu'on trouve ailleurs, comme des documents parlementaires. Toutefois, les notes de bas de page sont aussi peu nombreuses que possible.

Les documents du présent volume sont répartis en sept chapitres, dont deux, les chapitres V et VII, sont subdivisés. Ils se suivent dans l'ordre chronologique à l'intérieur de chaque chapitre ou subdivision, à l'exception d'une partie du chapitre III, où les documents relatifs aux Conférences impériales sont groupés par conférence. Même si les sujets retenus sont ceux qui présentent le plus d'intérêt pour la période de 1909 à 1918, il faut bien reconnaître que certains lecteurs poursuivront des thèmes qui débordent les cadres de tel ou tel chapitre et que, dans certains cas, rattacher tel document à un chapitre en particulier est nécessairement arbitraire. Le chapitre II, par exemple, renferme des documents qui révèlent le désir du gouvernement canadien d'être consulté sur la conduite de la première Grande guerre, tandis que le mécanisme de consultation qui en est résulté fait, en tant qu'aspect